

L'actu du jour

Émission 1jour1actu le direct « Non au cyberharcèlement ! » : le replay est disponible

Grosse mobilisation pour cette émission avec plus de 2 600 classes connectées en même temps vendredi 18 novembre en début...



Grosse mobilisation pour cette émission avec **plus de 2 600 classes connectées en même temps** vendredi 18 novembre en début d'après-midi. Près de 65 000 élèves et enseignants prêts à s'informer sur ce sujet délicat et important qu'est le cyberharcèlement.

Tout le monde est concerné

Une récente étude nous révèle que **2 enfants sur 10 ont déjà subi du cyberharcèlement**. Ce chiffre important nous indique que forcément, quelqu'un autour de toi, vit cette situation de souffrance. Tout le monde est concerné ! Dans notre émission 1jour1actu-le direct, notre invitée **Axelle Desaint, directrice d'Internet sans Crainte**, a répondu aux très nombreuses questions reçues à la rédaction.

Elle nous a donné des conseils pour **savoir se comporter sur Internet et sur les jeux vidéos en ligne**.

« À chaque fois que vous écrivez quelque chose sur Internet, demandez-vous si vous diriez la même chose à la personne si elle était en face de vous. Demandez-vous aussi ce qu'elle peut ressentir quand elle va recevoir votre parole« .

Sur Internet comme dans la vie de tous les jours, il y a des personnes malveillantes. C'est pour cela qu'on se protège **en évitant de discuter avec des inconnus et de partager des informations personnelles**, comme des photos, ton adresse, ton numéro de portable, le nom de ton école, toutes les informations qui permettent de te retrouver. Et ces mauvaises rencontres peuvent se faire sur les réseaux sociaux mais aussi sur les jeux en ligne. Une situation qui a inspiré un dessin à Jacques Azam, notre illustrateur.

RÉSEAUX SOCIAUX

JEU EN LIGNE

MOINS DE 12 ANS



Le risque d'être harcelé est plus fort si on est inscrit sur plusieurs réseaux sociaux et jeux en ligne.

Des conseils importants pour se défendre

Que faire si on est victime de harcèlement ? « Le premier conseil est d'éviter de répondre en ligne, nous explique Axelle Dessaint. Vous faites une copie d'écran pour garder une trace, une preuve du harcèlement. Puis vous bloquez le contact et vous le signalez au réseau social. Le réseau va supprimer le compte et retirer les contenus. **Vous en parlez à une personne de confiance, un ami, un parent, un enseignant...** »

Quand on est harcelé sur Internet, c'est souvent par une personne de son entourage. « Vous pouvez aller la voir pour lui dire que le message qu'elle a posté vous a blessé. Elle ne s'est peut-être pas rendue compte de la portée du message. » Il existe d'autres solutions à découvrir dans le replay de l'émission, mais surtout **Axelle vous encourage à oser parler.**

Les deux vidéos diffusées pendant l'émission

Le replay de l'émission

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)